

Au moment de la signature de la trêve en juillet 1953, 10,587 Canadiens s'étaient joints aux troupes spéciales de volontaires. Parmi eux, 3,134 étaient de la province de Québec, ce qui représente une proportion légèrement plus élevée que la population du Québec par rapport à la population du pays tout entier, tandis que la proportion des Canadiens français faisant partie de ces troupes était presque celle de la population totale des Canadiens français par rapport à la population totale. Par conséquent, si le Canada continue de partager avec l'Islande la distinction douteuse d'être les seuls pays de l'OTAN à ne pas avoir introduit le service militaire obligatoire, ce fait ne traduit pas tellement la répugnance de la population canadienne à se sacrifier pour la liberté que la répugnance du gouvernement à susciter une nouvelle controverse comme lors de la conscription.

Une année après la trêve en Corée, on demanda au Canada d'entreprendre une autre «opération de police», fort différente cependant, au Moyen-Orient. Il s'agissait de l'Indochine, au moment de l'effondrement du règne français causé par les troupes communistes du Vietminh. On demanda alors au Canada, à l'Inde et à la Pologne d'accepter de faire partie de trois Commissions internationales, une pour le Vietnam, une pour le Laos et une pour le Cambodge, créées par la Conférence de Genève dans le but de surveiller l'évolution de l'armistice. Le gouvernement du Canada n'avait pas recherché ces responsabilités; en fait, l'invitation pour faire partie de ces commissions prit le Canada par surprise. Mais puisqu'on le lui avait demandé, le gouvernement canadien accepta d'y participer tout en n'ayant pas d'illusions sur «l'ampleur et la complexité de la tâche», comme en témoigne le texte de son acceptation. Le Canada fournit du personnel, militaire et diplomatique, pour faire partie des Commissions de trêve, ce qui n'a pas été sans exercer une certaine pression sur les ministères de la Défense nationale et des Affaires extérieures. Un groupe d'officiers militaires quittèrent la Corée en avion et 70 hommes quittèrent immédiatement le quartier général de la Défense à Ottawa. Durant toutes les années suivantes, le nombre de Canadiens faisant partie des Commissions de trêve en Indochine a été rarement inférieur à 150.

Le terme «opération de police» appliqué à tort aux différents genres d'opérations en Corée et en Indochine, n'aide pas à la compréhension de la situation. L'opération de police en Corée en était vraiment une de guerre, dans le sens classique du mot; c'est-à-dire une armée stratégique active qui cherchait à triompher d'une armée ennemie. L'opération en Indochine se résumait au travail d'un groupe d'observateurs dont le mandat et l'équipement se limitaient à examiner et à faire rapport. Le genre d'opération de police à laquelle le Canada participa après l'invasion anglo-française du Canal de Suez en novembre 1956 était de nature essentiellement différente. Il serait peut-être plus facile d'exposer la nature de cette opération en disant ce qu'elle n'était pas plutôt que ce qu'elle était. Il ne s'agissait pas d'une force militaire comme celle que l'on avait envoyée en Corée. Cette force n'a pas été créée dans le but de combattre les envahisseurs anglais, français ou autres. Elle n'était pas munie de matériel de combat. Elle était plutôt destinée à exercer une influence de pacification, d'apaisement, et de cette façon aider à restaurer la paix, l'ordre et un bon gouvernement. A cet égard, l'intervention des troupes canadiennes fut fructueuse, mais uniquement parce que les autres forces militaires, supérieures en l'occurrence, l'ont permis. Lors d'opérations de ce genre effectuées au Congo quatre années plus tard, les forces des Nations Unies constatèrent qu'il existait une certaine discorde entre les autorités locales; la situation était chaotique, le mandat des forces de l'ONU mal défini et leur sécurité, mise en danger.

L'expérience acquise par le Canada dans la F.U.N.U. et l'ONUC qui a donné au pays une certaine vanité moyennant un coût relativement peu élevé, a encouragé les stratégestes, actifs ou non, à prétendre que parmi les options de la